

## Élimination des frais accessoires

### **Quatre associations et fédérations de professionnels de la santé demandent au ministre Barrette de mettre fin à l'incertitude et à l'angoisse qui rongent les patients et les aînés**

**Montréal, le 19 janvier 2017** – Dans un geste sans précédent, les dirigeants de quatre associations et fédérations représentant plus de 21 000 professionnels de la santé signent conjointement une lettre ouverte demandant au ministre de la Santé, Gaétan Barrette, de mettre fin à l'incertitude dans laquelle sont plongés les patients et aînés du Québec en clarifiant une fois pour toutes la réglementation touchant l'abolition des frais accessoires dans les cliniques, pharmacies et cabinets d'optométristes.

Jean Thiffault, président de l'Association québécoise des pharmaciens propriétaires (AQPP), la Dre Diane Francoeur, présidente de la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ), Le Dr Louis Godin, président de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) et le Dr Steven Carrier, président de l'Association des optométristes du Québec (AOQ) dénoncent d'une même voix l'improvisation dont a fait preuve le ministre de la Santé, Gaétan Barrette, et qui a mené à la confusion la plus totale tant chez les patients que chez les professionnels de la santé à quelques jours de l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation sur les frais accessoires.

Selon le président de l'AQPP, Jean Thiffault, « cette confusion aurait pu être évitée si le ministre avait agi dans le véritable intérêt des Québécoises et Québécois qui, trop souvent encore, peinent à obtenir les services de santé dont ils ont besoin dans des établissements surchargés et incapables de répondre aux besoins des patients. »

La Dre Diane Francoeur, présidente de la FMSQ, note pour sa part « qu'à force de multiplier les déclarations contradictoires, le ministre de la Santé a plongé non seulement des centaines de milliers de patients dans l'incertitude à travers tout le Québec, mais aussi l'ensemble des professionnels de la santé. »

Pour le Dr Louis Godin, président de la FMOQ, estime que « malgré les prétentions du ministre de la Santé, les patients, eux, ne voient toujours aucune amélioration de leur sort dans beaucoup de secteurs : attentes interminables dans les établissements de santé, délais inacceptables pour des examens cruciaux qui entraînent des retards de traitement, salles d'opération sous-utilisées par manque de personnel infirmier, etc. »

Le Dr Steven Carrier, président de l'AOQ, note pour sa part que « la confusion engendrée par le ministre Barrette va à l'encontre même des engagements du gouvernement à l'effet de rendre le système de santé plus accessible et plus performant afin de répondre aux besoins impératifs de la population. »

Au nom de leurs milliers de membres, les signataires demandent au ministre de la Santé de mettre fin à l'attitude de confrontation qui a marqué les rapports qu'il entretient avec les professionnels de la santé depuis les deux dernières années et de penser véritablement à ceux et celles qui comptent le plus sur le système de santé québécois, soit les patients. Ceux-ci sont en droit de s'attendre à un système efficace, ouvert, accessible à tous et axé sur leurs besoins. Le Québec se doit d'être à la hauteur de leurs attentes.

Les signataires soulignent en terminant que le véritable enjeu des réformes entreprises demeure et demeurera toujours la santé des patients. Rien ne peut justifier qu'on leur fasse porter les conséquences d'un dogmatisme qui n'a pas sa place.

#### **À propos de l'AQPP**

L'Association québécoise des pharmaciens propriétaires est constituée en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels et elle représente les 2 071 pharmaciens propriétaires des 1 889 pharmacies du Québec, qu'ils soient affiliés ou non à une chaîne ou à une bannière commerciale.

#### **À propos de la FMSQ**

La Fédération des médecins spécialistes du Québec regroupe plus de 10 000 médecins spécialistes détenant une certification dans l'une des 59 spécialités médicales reconnues.

#### **À propos de la FMOQ**

Syndicat professionnel représentant l'ensemble des médecins omnipraticiens du Québec, la FMOQ compte plus de 8800 membres. Sa mission consiste à veiller aux intérêts professionnels et scientifiques de ses membres. Pour plus de renseignements sur la FMOQ, consultez son site Internet au [www.fmoq.org](http://www.fmoq.org)

#### **À propos de l'AOQ**

L'Association des optométristes du Québec regroupe plus de 1 400 optométristes présents dans toutes les régions du Québec. Les optométristes sont des professionnels de la santé de première ligne, la porte d'entrée des services oculovisuels. Pour plus d'information sur l'AOQ, visitez [www.aognet.qc.ca](http://www.aognet.qc.ca).

Direction des Affaires publiques et des Communications  
Fédération des médecins spécialistes du Québec  
Ligne média : 514 350-5160

Jean-Pierre Dion, directeur des Communications | Marie Ruel, conseillère aux  
Communications  
Fédération des médecins omnipraticiens du Québec  
Courriel : [presse@fmoq.org](mailto:presse@fmoq.org) | Tél. : 514 878-9160 ou 1 800 361-8499

Louise Dion  
Association des optométristes du Québec  
514 288-6272  
Courriel : [Louise.dion@aoqnet.qc.ca](mailto:Louise.dion@aoqnet.qc.ca)